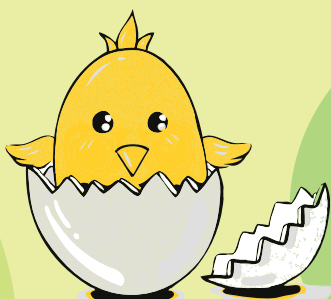
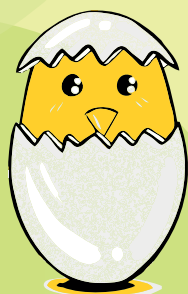


LANTON J2

GYM'INI

UN PARCOURS D'INITIATION A LA GYMNASTIQUE POUR LES 5 - 7 ANS



30 MARS 2024

COMPLEXE SPORTIF DE CASSY - AVENUE DAVID DE VIGNERTE

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis heureux que cette 2^{ème} journée de rencontre GYMINI se déroule à Lanton.

Quel plaisir de voir à nouveau nos plus jeunes gymnastes nous montrer en public tout ce qu'elles ont appris depuis de nombreuses semaines.

Je tiens à remercier le club de BODY SPORT et l'ensemble de ses bénévoles pour cet accueil, ainsi que la commune de Lanton pour l'aide apportée et la CTD Gym33.

Bonne manifestation

Jean-Jacques MOZE
Président, UFOLEP Gironde

ACCES Gymnase

Complexe sportif de Cassy - Avenue David de Vignerte

Accès GoogleMaps : <https://goo.gl/maps/w3JsTZDGLvb9fnTL9>



QUELQUES CONSIGNES...

- Les chaussures de ville sont formellement interdites dans la salle de compétition.
- Ne laissez aucun objet, sac, habit dans les vestiaires, le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol.
- Les entraîneurs sont tenus de veiller à ce que leurs gymnastes ne laissent rien traîner sur les plateaux de compétitions.
- Merci de respecter les lieux en utilisant les containers qui seront mis à votre disposition tout au long de la manifestation.
- Seules les personnes habilitées seront autorisées à pénétrer sur les plateaux de compétition.
- Seuls les photographes habilités par le comité d'organisation seront autorisés à pénétrer sur les plateaux.

CHARTRE DE PROPRETE

On trouve un lieu propre...

Article 1 : Je m'essuie les pieds avant de rentrer dans le lieu de compétition (Salle d'accueil, d'entraînement,...)

Article 2 : Je ne marche pas en souliers sur le praticable, ni sur les tapis dans les salles d'échauffement

Article 3 : Je ne jette rien au sol (reste de nourriture, papier, mouchoir, chewing gum ...), mais je me sers des poubelles mises à ma disposition.

Article 4 : Je n'ai normalement pas le droit de manger dans les tribunes et les vestiaires, mais si je le fais, je ramasse mes débris et laisse un lieu propre.

Article 5 : Je ne mets pas les pieds sur les sièges

Article 6 : Je respecte le matériel dans les salles

Article 7 : Je laisse propres les dépendances (vestiaires, douches, toilettes)

Article 8 : Je ne laisse pas mes affaires traîner

Article 9 : Je n'écrase pas de maquillage dans les vestiaires

Article 10 : Je ne fume pas dans la salle omnisports, ni dans l'enceinte du gymnase, je ne jette pas de mégots dans la nature, mais je les mets dans les cendriers prévus à cet effet.

Article 11 : Si je salis, je nettoie et je remets en ordre les lieux

Article 12 : J'incite toutes les personnes de mon association à respecter la charte.

GYM ... TOUS BENEVOLES !!!

La gym est un plaisir pour vous ...

... faites en sorte que ça en soit un aussi pour nous

Deuxième rencontre Gym'Ini – Lanton – Samedi 30 Mars

Plateau A

	<i>saut</i>	<i>barres</i>	<i>poutre</i>	<i>sol</i>
14h / 15h30	Gym Ini Le Bouscat D	Gym Ini Martignas D	Gym Ini Gymnix F	
15h30 / 17h	Gym Ini Gymnix D	Gym Ini Salles B	Gym Ini PLG	Gym Ini Martignas B
17h / 18h30	Gym Ini Le Pian	Gym Ini Le Bouscat B	Gym Ini Lanton A	Gym Ini Gymnix A

Plateau B

	<i>saut</i>	<i>barres</i>	<i>poutre</i>	<i>sol</i>
	Gym Ini Salles C	Gym Ini Gymnix E		Gym Ini Lanton B
	Gym Ini Martignas C	Gym Ini Gymnix C	Gym Ini Le Bouscat A	Gym Ini Le Bouscat C
	Gym Ini Gymnix B	Gym Ini Lormont	Gym Ini Martignas A	Gym Ini Salles A

Réunion juges à 13h15	Le Bouscat	Martignas	PLG	Le Bouscat
	Le Pian	Salles	Gymnix	Gymnix

Gymnix	Lormont	Martignas	Martignas
Salles	Gymnix	Le Bouscat	Lanton

Remise des récompenses à 18h30